

Flash nucléaire 9

Septembre 2011 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

La CEATE-E contre une interdiction des nouvelles technologies

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats ne souhaite pas renoncer entièrement à l'option nucléaire. Dans une décision de principe datée du 7 septembre 2011, elle recommande au Conseil des Etats de permettre la construction de centrales nucléaires de nouvelle génération. Elle a modifié en ce sens trois motions adoptées par le Conseil national (11.3257, 11.3426 et 11.3436) relatives à l'abandon de l'énergie nucléaire. Elle demande en l'espèce qu'aucune nouvelle autorisation générale ne soit accordée pour des centrales nucléaires «de la génération actuelle» mais que la construction d'installations dotées de nouvelles technologies reste possible. Si le Conseil des Etats devait suivre la proposition de sa commission lors de la session d'automne, ces motions seraient renvoyées au Conseil national.

Le Conseil fédéral reste opposé à la construction de centrales nucléaires

Le Conseil fédéral reste cependant opposé à la construction de nouvelles centrales nucléaires, même celles de la nouvelle génération. C'est ce qui ressort de sa réponse du 8 septembre 2011 à une intervention déposée par le conseiller aux Etats Felix Gutzwiller (PLR/ZH). Dans sa motion «Points forts de la nouvelle stratégie énergétique du Conseil fédéral» (11.3651), Gutzwiller demande sous le chiffre 1 qu'aucune nouvelle autorisation générale ne soit accordée pour des centrales nucléaires équipées de réacteurs «de la génération actuelle». La construction d'installations dotées de nouvelles technologies serait néanmoins possible. Or le Conseil fédéral estime que cette revendication laisserait l'option nucléaire ouverte et créerait un grand flou. Que serait une nouvelle technologie disponible? Qui la définirait? Le Conseil fédéral ne se ferme toutefois pas à toute innovation technique. Mais la

voie du non-remplacement des centrales nucléaires ne devrait d'ici là «prêter à aucun malentendu».

Mühleberg: meilleure sécurité grâce à des pipes d'aspiration et un refroidisseur compact

BKW FMB Energie SA (FMB) réagit aux nouvelles données de l'ETH de Zurich concernant la maîtrise de crues à la centrale nucléaire de Mühleberg. Des pipes d'aspiration supplémentaires dans le lit de l'Aar devront prévenir les défaillances du système de refroidissement en place, défaillances qu'il est impossible d'exclure entièrement. FMB procédera par ailleurs à la construction d'une conduite redondante pour l'alimentation en eau de refroidissement par le biais de pompes mobiles. Des parois de protection mobiles sont par ailleurs déjà disponibles pour une meilleure protection anti-crues du bâtiment des pompes. Pendant la révision de cette année, FMB a aussi installé un nouveau système de contrôle du manteau du cœur. Le redémarrage du réacteur de Mühleberg aura lieu vers la fin du mois de septembre. L'électricien projette à plus long terme la construction d'un refroidisseur qui permettra une évacuation supplémentaire de la chaleur, indépendante de l'Aar.

Les centrales nucléaires suisses en mesure de maîtriser les crues

Dans le contexte de l'accident de Fukushima-Daiichi, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) avait ordonné début avril 2011 que les dispositifs conçus pour protéger les centrales nucléaires suisses contre les séismes et les inondations soient immédiatement contrôlés. C'est dans le délai fixé à fin juin 2011 que les exploitants de nos centrales ont présenté à l'IFSN la preuve de la maîtrise des crues, preuve acceptée par l'IFSN au terme d'un examen approfondi. Les installations suisses sont toutes en mesure de

Rédaction:

P. Valiquier, R. Bilang,
M.-F. Aepli, M. Brugger,
M. Rey, M. Schorer, D. Stebler

Forum nucléaire suisse
Case postale 1021
3000 Berne 14
Téléphone 031 560 36 50
Téléfax 031 560 36 59
info@forumnucleaire.ch
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an
ISSN 1421-0355

© 2011 by Forum nucléaire suisse

maîtriser une crue exceptionnelle survenant une fois tous les 10'000 ans. La centrale nucléaire de Mühleberg ne pourra cependant être reconnectée au réseau que lorsque les mesures de rééquipement en cours seront achevées et que l'IFSN aura donné son aval. Ce devrait être chose faite à fin septembre. Pour ce qui est de la preuve de la maîtrise d'un séisme survenant une fois tous les 10'000 ans, l'IFSN a imparti le délai du 31 mars 2012. L'Inspection a accordé ce même délai pour la preuve de la maîtrise d'un grave séisme combiné à la rupture de barrages en amont due au séisme dans la zone d'influence des centrales.

Inauguration du centre de visiteurs du Mont Terri

Le centre de visiteurs du laboratoire souterrain du Mont Terri a été inauguré le 5 septembre 2011 dans le Jura, près de la gare de St-Ursanne, en présence du conseiller fédéral Ueli Maurer. Ayant coûté 1,7 million de francs, le nouveau pavillon abrite une salle de conférence et une exposition moderne qui permet de familiariser la population avec les recherches menées dans le laboratoire international. Fondé en 2009, c'est le consortium «Centre de visiteurs Mont Terri» qui a planifié et construit le pavillon. Il se compose de l'Office fédéral de topographie (swisstopo), de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) et de la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra). Ces trois partenaires conduisent leurs propres projets de recherche dans le laboratoire souterrain, où sont examinées les propriétés de l'argile à Opalinus, la roche d'accueil qui est prévue pour le stockage des déchets radioactifs. Les essais se déroulent tous sans substances radioactives. Tout stockage ultérieur de déchets radioactifs au laboratoire souterrain est strictement exclu.

Allemagne: du charbon et du gaz pour faire face aux pénuries

Depuis la mise hors service de ses huit tranches nucléaires les plus anciennes en réaction à l'accident de Fukushima-Daiichi, l'Allemagne a besoin d'une grande centrale de production pour servir de réserve lors de possibles pénuries d'électricité au cours de cet hiver et de l'hiver prochain. La Bundesnetzagentur allemande avait, à l'origine, pensé à l'une des huit tranches arrêtées. Elle a, entre-temps, pu établir des réserves supplémentaires dans des centrales conventionnelles. La houille et le gaz naturel permettront donc de se passer d'une tranche nucléaire en réserve. Des installations de production autrichiennes pourraient, elles aussi, fournir de l'électricité d'appoint. C'est là la déclaration faite par la Bundesnetzagentur le 31 août 2011.

Grande-Bretagne: progression d'un nouveau chantier

L'entreprise britannique EDF Energy est chargée de construire la tranche nucléaire Hinkley Point C dans le Somerset, au sud-ouest de l'Angleterre. Les plans se sont concrétisés le 28 juillet 2011 par l'approbation des travaux préparatoires sur le site. Selon les indications d'EDF Energy, quelque 500 emplois seront ainsi créés dans la région. L'entreprise a désormais déposé les demandes d'autorisation de site et d'agrément environnemental pour l'exploitation de la centrale. EDF Energy a par ailleurs signé un contrat avec le groupe français Areva portant sur la fourniture de gros composants.

Nouvelle stratégie énergétique pour le Japon

Yoshihiko Noda, nouveau Premier ministre japonais, a annoncé l'élaboration d'une nouvelle stratégie énergétique. Il entend revoir de fond en comble le concept actuel et présenter la nouvelle stratégie en été 2012. Noda a déclaré au Parlement que la pensée en noir et blanc était contre-productive, au même titre qu'un abandon total du nucléaire. Les centrales nucléaires dont la sécurité a été contrôlée et confirmée devraient être reconnectées au réseau. Il a cependant ajouté qu'«à moyen et à long terme, nous devons réduire autant que possible notre dépendance du nucléaire».

SwissFEL: décision quant au site

La nouvelle grande installation de recherche SwissFEL (laser à rayons X suisse à électrons libres) de l'Institut Paul-Scherrer (PSI) pourra être construite dans la région forestière de Würenlingen. Le Grand Conseil d'Argovie a autorisé en août 2011 l'adaptation du plan directeur et du plan d'occupation requise à cette fin. Depuis 2006, le PSI avait étudié en détail sept sites potentiels pour la nouvelle installation de 800 mètres de longueur. Le SwissFEL autorisera dès 2016 de nouvelles découvertes en matière de processus physiques, chimiques et biologiques. En «filmant» des processus atomiques, l'installation permettra notamment aux chercheurs de déterminer la composition et le comportement de nouveaux matériaux utilisés pour les technologies de l'énergie et de l'information.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site www.forumnucleaire.ch.